



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

(687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

### PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 du CRE-NC en date du 7 Mars 2025

Au Club House de l'ETRIER DE NOUMEA

#### **Destinataires de la convocation envoyée par le secrétariat du CRE-NC le 12 Février 2025**

***Représentants des groupements équestres affiliés et agréés de la Nouvelle Calédonie composant l'Assemblée Générale du CRENC (art IX du statut et 6.D du Règlement Intérieur) :***

#### **GROUPEMENTS EQUESTRES AFFILIES**

- Monsieur F DENIAUD L'Étrier de Nouméa
- Monsieur Y ORTHOSIE Association des Cavaliers du Nord-Ouest
- Madame C ENEE La Gourmette de Nouméa
- Madame C GIOVANNELLI Association des Cavaliers de Dumbea
- Monsieur F DUVAL Association des Cavaliers de Bourail / Oxer
- Madame M DUPUY Association des Cavaliers de Nouville
- Madame S GAUDE Association Concours du Kato
- Madame V MOGLIA Association Territorial d'Equitation Western
- Madame O CREUGNET Club Hippique La Crinière

#### **GROUPEMENTS EQUESTRES AGREES**

- Monsieur S JECHOUX Centre équestre de Paita
- Madame B FLOCH Brocéliande
- Madame C RABOUIN Centre équestre la Tamoia
- Monsieur T DAMAS Écuries Ouessant
- Madame C MARCHAL SCEA Kopejo C Marchal

#### ***Membres invités :***

***Membres représentants de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, de la Province Sud et des organismes professionnels***

- Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la Nouvelle Calédonie ou son représentant
- Monsieur le Directeur des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de Nouvelle-Calédonie, ou son représentant
- Commission des sports du congrès de la Nouvelle Calédonie, ou son représentant
- Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la province Sud
- Monsieur le Président de l'UPRA Équine, ou son représentant
- Monsieur le Président du Conseil du Cheval, ou son représentant
- Monsieur le Président du Comité Territorial Olympique et Sportif ou son représentant
- Monsieur le Président de la Fédération Française d'Équitation ou son représentant

#### ***Membres Adhérents de la FFE (Art II-B des statuts )***

- Monsieur K WILLEMOT Association Calédonienne d'Équitation Western
- Monsieur F SIMIN les P'tits Galops de Pouembout
- Madame C LUTHRINGER Les Sabots du pin
- Madame E JOLLIVEL La Karima
- Monsieur J LEYRAUD Société Agricole LDBU
- Madame M PETIT Esprit Cheval NC
- Monsieur P CHRISTIAN Poney Club de Nouméa

- Monsieur J-P BROSSARD Club Hippique La Cravache
- Madame S GANTER Ouaneco Ranch

***Une écurie de compétitions***

- Madame C LASBLEIZ : Lasbleiz Training Western

***Deux organismes déconcentrés de la FFE***

- Monsieur le Président du Comité Provincial d'Équitation Sud
- Madame la Présidente du Comité Provincial d'Équitation Nord

***Mesdames, Messieurs les membres du CRENC***

**Ordre du jour pour l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

- bilan moral 2024 et quitus
- bilan financier 2024 et quitus de l'exercice clos
- projet budget 2025
- questions diverses (**à transmettre au CRENC avant le 4 mars 2025**)

Les documents en annexes 1 ET 2 ont été envoyés le 25 Février 2025 :

- le rapport d'activité 2024 **ANNEXE 1**
- le rapport moral **ANNEXE 2**

Les documents en annexes 3 ET 4 ont été envoyés le 3 Mars 2025 :

- le bilan financier 2024 et le budget prévisionnel 2025 **ANNEXE 3**
- la situation financière 2024 de l'expert-comptable JMA **ANNEXE 4**

**Mesdames et Messieurs, membres non votants présents :**

RAZAVET Olivier : président CPES et commission des finances du CRENC  
LASBLEIZ Céline : présidente du CRENC et LWT  
DE RIOS Christophe : président UPRA EQUINE  
JALABERT Théo : DJSNC conseiller financier  
HAGNERE Charlotte : CTOS référent Equitation  
ROUX Aude ; candidate liste COMITE  
ROBIN Cathy : membre commission surveillance du vote  
BADDA DE PODASALVA Jean-Luc : membre commission surveillance du vote  
SELLITO Erika : membre du COMITE  
FARDEAU Vincent : membre commission surveillance du vote et membre du COMITE

**Mesdames et Messieurs, membres votants présents :**

Mme GIOVANNELLI Christelle : présidente ACD  
M. BADDA DE PODASALVA Jean-Luc : représentant ACKATO  
M. RICHETTE Nicolas : représentant ACN  
Mme MOGLIA Vanessa : présidente ATEW  
Mme FLOCH Blandine : présidente BROCELIANDE  
Mme RABOUIN Chloé : présidente CENTRE EQUESTRE DE LA TAMOA  
M. DENIAUD Fabien : président de l'ETRIER DE NOUMEA  
Mme ENEE Caroline : présidente de LA GOURMETTE  
Mme DAMAS Charlène : représentant ECURIE OUESSANT

***Les statuts du CRE-NC stipule un quorum de ¼ des voix afin que l'assemblée puisse délibérer.***

***Pour 2024, un total de 172 voix est enregistré pour les 14 structures affiliées ou agréées FFE soit un quorum de 43 voix.***

***Ce jour avec 9 structures pouvant voter pour un total de 132 voix, l'assemblée générale ordinaire peut pleinement se tenir.***

---

La présidente, Mme Céline LASBLEIZ ouvre l'assemblée à 19 h par son rapport moral (voir annexe 2)

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA, prend la parole pour procéder au vote du rapport moral 2024 de la présidente.

*VOTE=*

*Contre :0*

*Abstention :0*

***Pour : 132 voix***

**Le rapport moral 2024 est adopté à l'unanimité**

---

Mme Chloé RABOUIN, trésorière du CRE-NC, prend la parole.

« la situation financière du CRENC pour la période allant du 1er janvier 2000 24 au 31 décembre 2024, au présent rapport a été établi par le cabinet Comptable. Cette situation qui porte sur l'exercice 2024 a été réalisé selon les normes de présentation définies par l'ordre des experts-comptables. Nous allons vous présenter les comptes transmis que l'on retrouve par la suite avec Monsieur Olivier Razavet , vous trouverez le total de bilan actif passif, les comptes de résultat résumant les recettes et les dépenses sur l'année 2024.

Avec l'absence de cotisation directe des adhérents de la FFE comme par le passé le CRENC, dégage en auto financement de 1 145 238 Fr. qui devrait lui permettre d'autofinancer en partie les projets d'activité caisse déposer auprès des financières publiques.

Cet autofinancement dégagé de près 1 100 000Fr en 2024 est inférieur à celui prévu au BP 2024 reste insuffisant pour couvrir le besoin d'auto financement des projets réalisé en 2024. qui compte tenu de la forte baisse des subventions, notamment local est de 4 237 808 Fr. ce qui entraîne compte tenu de la régularisation des recettes, un déficit global de 2024 de 3 338 681 Fr. prélevé sur les fonds de roulement du CRENC.

Les projets en 2024 :

Projet 1 semaine du Cheval et 2 Royal Pacifique horse challenge n'ayant pu être organisé sur l'hippodrome ont été transformés en trois week-ends du Cheval d'un montant de dépenses de 1 997 610 Fr. au regard de recettes d'un million 444 988 francs et un Auto financement de 552 622 Fr..

Le projet 3 formation jeune cavalier, juge et jury de 588 619 Fr. financier par une subvention ANS de 143 198 Fr. une participation des licenciés de 90 000 Fr. et un Auto, financement de 355 421 Fr.

LE PROJET 4 CERCLE DE PERFORMANCE CSO DE 478 821 FR. Financier par une subvention ANS de 100 238 fr d'une participation des stagiaires de 165 000 et d'un autofinancement de 213 582 Fr.

Le projet 5 déplacement CSO en France de 3 856 299 Fr. a raison de 1 800 000 Fr. des cavaliers licenciés qualifiés et sans obtention de subvention en 2020 et nécessité un financement de 2 056 299 Fr.

Le projet 6 déplacement à Tahiti de 859 602 Fr. financer par 400 000 Fr. par les cavaliers licenciés qualifiés et sans obtention de subvention 2024, la nécessité un auto financement de 459 602 Fr.

Le projet 6 c'est déplacement western dans l'hexagone de 1 750 878 Fr. a été financé par une subvention ANS de 250 596 Fr. , Une participation des licenciés, qualifiée de 900 000 Fr., et un autofinancement de 600 282Cfp

Les projets d'activité du CRENC en 2024 d'un montant de 9 531 829 Fr., nécessite un financement complémentaire de 4 237 808 Fr. Au 5 294 021 Fr. de ressources directes.

Globalement les 13 457 726 Fr. de dépenses en 2024, du CRENC sont financés à raison de 14 % de subventions publiques et 86 % des ressources du CRENC »

Mme Chloé RABOUIN explique que le bilan 2024 va être présenté par Mr Olivier RAZAVET qui a rédigé une présentation analytique des différents éléments établis par le cabinet comptable en charge du CRE-NC. (Voir annexe 3).

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA, prend la parole pour procéder au vote du rapport financier de l'exercice 2024 de la trésorière.

*VOTE=*

*Contre :0*

*Abstention :0*

*Pour : 132 voix*

### **Le rapport financier de l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité**

---

Mr Olivier RAZAVET, présente ensuite le budget prévisionnel de l'exercice 2025 (voir annexe 3)

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA, prend la parole pour procéder au vote du budget prévisionnel 2025 de la trésorière.

*VOTE=*

*Contre :0*

*Abstention :0*

*Pour : 132 voix*

### **Le bilan prévisionnel de l'exercice 2025 est adopté à l'unanimité**

---

Mme Céline LASBLEIZ, présidente du CRE-NC, remercie l'assemblée de leurs présence et soutien. Elle rappelle l'importance du travail des bénévoles et remercie plus particulièrement son bureau pour son aide.

#### **Intervention de Mme Charlotte HAGNERE, référente Équitation du CTOS**

Mme Charlotte HAGNERE prend la parole pour remercier le **CRE-NC** d'avoir transmis les documents en amont de l'Assemblée Générale. Elle souligne l'importance de maintenir un lien étroit entre les différentes ligues et le **CTOS**, afin de favoriser une collaboration efficace. Elle rappelle également qu'elle reste disponible pour toute demande spécifique ou besoin particulier de la part du comité.

#### **Intervention de M. Théo JALABERT, conseiller financier de la DJSNC**

M. Théo JALABERT prend la parole pour remercier la présidente pour son invitation. Il souligne la **bonne structuration de l'Assemblée Générale**, ainsi que la **qualité du travail réalisé**, à la fois sur le plan **technique et financier**, mettant en avant un suivi budgétaire raisonné.

Il rappelle que l'année 2024 a été **particulièrement difficile** et précise que, concernant les **subventions pour 2025**, le **budget de la Nouvelle-Calédonie n'ayant pas encore été voté**, il ne peut pas apporter de précisions à ce stade. Toutefois, il insiste sur **l'importance du dialogue de gestion entre les financeurs et le CRE-NC**, afin de mieux appréhender les projets et leur priorisation.

Il rappelle que les **demandes de subventions doivent être justifiées et détaillées**, afin d'être correctement instruites et de répondre pleinement aux **exigences des services financiers**, étant donné qu'elles sont financées par de **l'argent public**. Comme pour toutes les ligues du territoire, l'attribution

des subventions est conditionnée au **vote du budget de la Nouvelle-Calédonie**, prévu pour **fin mars 2025**.

Par ailleurs, il rappelle que les **associations et ligues sportives** ont la possibilité de déposer des **demandes de subventions auprès de l'ANS et des provinces**. Certes, les démarches administratives de l'ANS peuvent sembler complexes, mais elles restent **indispensables pour assurer la pérennité des associations sportives**, notamment dans le **contexte économique difficile** que traverse actuellement la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, il **salue l'engagement des bénévoles**, encourageant chacun à poursuivre son investissement **avec passion, sérénité et bienveillance**.

La séance se termine à 20 h 20.

Sandrine GAUDE  
Secrétaire Générale du CRENC

Céline LASBLEIZ  
Présidente du CRENC